



STEWARDS  
LOG NR 57

POSTED  
at 19h25 m

SAISON : 2023

EPREUVE : Nogaro  
à Monsieur le Directeur de Course

Monsieur le Directeur de Course,  
Conformément à la réglementation en vigueur, nous avons procédé à des vérifications techniques dont nous vous communiquons ci-dessous le détail et les conclusions.

	Essais Qualificatifs	X	1 <sup>ère</sup> Course	2 <sup>ème</sup> Course
--	----------------------	---	-------------------------	-------------------------

Points de contrôles		
Origine	N° Art.	Descriptif
4	B.O.P.	Hauteur de caisse
4	B.O.P.	Poids de la voiture
4	B.O.P.	Diamètre + étanchéité brides d'admission
2	§ 12	Aileron (Dimension / Position)
2	§ 2	Empattement / Voies

Légendes :	1	Annexe J	3	Règlement sportif Champ. FFSA GT
	2	Fiche d'homologation	4	Règlement technique Champ. FFSA GT

N° des véhicules concernés :

9	17	42	43	72	111					
---	----	----	----	----	-----	--	--	--	--	--

**OBSERVATIONS :**

La voiture N° 111 a été contrôlée avec un angle de l'aileron arrière **NON CONFORME** à sa fiche d'homologation : NAT-GT4-038 (Audi R8 LMS GT4) (limites : angle compris entre 2,5° et 16°).

Le Commissaire technique  
Christophe OLIVIERI

Fait à : Nogaro

Le : 09/04/2023

Monsieur le Président du Collège des Commissaires Sportifs		Monsieur le Directeur de Course	
Date de réception	09/04/23	Date de réception	09/04/2023
Heure	19h30	Heure	
Signature PRESIDENT COLLÈGE C.S R. GUILLEMAIN 66508		Signature 	

